



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2023 A 19H00

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 23 novembre 2023 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOUI, Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Danièle GARCIA, Karla AREL, Franck CHAUVEAU, Brigitte JAUNET, Jacques BOULANGER, Naïma FERROUDJI, Isabelle QUESNEL, Patricia BARTOLI, José MARTINS, Marie-Christine CRIBIER, Thomas ZLOWODZKI, Marie-Noëlle ROLLY, Mélanie SCHLATTER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Philippe ROGER (pouvoir à Frédéric PETITTA), Séverine BUSSON (pouvoir à Nadia CARCASSET), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Brahim OUAREM (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Eléonore MORENO (pouvoir à Karla AREL), Laurence MOLINARI (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Norman PANTER (pouvoir à Alice SEBBAG), Franklin OBIANYOR (pouvoir à Brigitte JAUNET) Jérémy SIMON (pouvoir à Marc LE MEUR), Marc ESNAULT (pouvoir à Marie-Christine CRIBIER), Farah QADHI (pouvoir à Héritier LUNDA), Jocelyn MINATCHY (pouvoir à Mohammed ZAOUI), Yassin LAMOUI (pouvoir à Mme Rolly), Quentin CHOLLET (pouvoir à Mélanie SCHLATTER), Jacques BENISTY (pouvoir à Thomas ZLOWODZKI).

Absent Excusé :

Thierry BESSE

Nombre de membres

composant le conseil : 39

en exercice : 39

présents : 23

représentés : 15

absents : 1

Monsieur le maire ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte

Madame Nathalie VASSEUR est élue secrétaire.

Madame Nathalie COLUCCI, Directrice Générale des Services, assiste à la séance



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2023

Délibération n°23-142

DGS : Nathalie COLUCCI

Service : Finances

Affaire suivie par Gwendaline BOYER

DECISION MODIFICATIVE N°1 DE L'EXERCICE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales et notamment son article 1^{er},

VU l'arrêté NOR INTB1526071A, du 21 décembre 2015 actualisant l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes à compter du 1^{er} janvier 2016,

VU la délibération n°23-39 en date du 5 avril 2023 approuvant le Budget Primitif 2023,

CONSIDERANT qu'il convient de réajuster certains comptes budgétaires après 11 mois d'exercice,

CONSIDERANT qu'il convient de réajuster les crédits d'un chapitre à l'autre,

CONSIDERANT l'avis de la commission budgétaire qui s'est tenue le 20 novembre 2023,

APRES AVOIR DELIBERE

ADOpte par chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement équilibrées en dépenses et en recettes, la décision modificative n°1 de la Commune pour l'exercice 2023, laquelle est arrêtée ainsi qu'il suit :

✓ Section de Fonctionnement	1 019 265,00 €
✓ Section d'Investissement	776 000,00 €
✓		

VOTE

Pour : 34

Contre : 4 (Mmes Rolly, Schlatter,
MM Chollet, Lamaoui)

Abstention :

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération

MAIRIE STE GENEVIEVE DES BOIS-BUDGET PRINCIPAL STE GENEVIEVE DES BOIS -DM-2023

IV - ANNEXE Décision modificative 1 - Ville	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 39
 Nombre de membres présents : 33
 Nombre de membres représentés : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 33
 VOTES : Pour : 34
 Contre : 4
 Abstentions :

Date de convocation : 23/11/2023

Présenté par le Maire,
 A Sainte Geneviève des Bois, le 29/11/2023

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,
 A Sainte Geneviève des Bois, le 29/11/2023

Les membres du Conseil Municipal,

M. PÉVILLIÉ

Mme BOUCHON

M. LE MEUR

Mme DE JESUS CARLOS

Mme CRIBIER

M. OUAREM

Mme MOLINARI

Mme VASSEUR

M. ROGER

Mme CARCASSET

M. LUNDA

Mme JAUNET

M. DECOMBLE

M. MINATCHY

M. VIMARD

Mme SEBBAG

M. ZAOUÏ

Mme GARCIA

M. ESNAULT

M. OBIANYOR

M. BOULANGER

Mme FERROUDJI

M. MARTINS

Mme MORENO

M. CHAUVEAU

Mme QUESNEL

M. PANFER

Mme BARTOLI

Mme AREL

Mme BUSSON

Mme QADHI

M. SIMON

M. ZLOWODZKI

M. BESSE

M. BENISTY

Mme SCHLATTER

M. LAMAOU

Mme ROLLY

M. CHOLLET

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5 décembre 2023
et de la publication le 5 décembre 2023

À Sainte Geneviève des Bois, le 23 novembre 2023